



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 17 mars 2021

20 lauréats en Occitanie dans le cadre du 3^e appel du fonds mobilités actives aménagements cyclables 2020

Les deux tiers des déplacements en France sont inférieurs à 5 km. La plupart sont effectués en voiture, alors que la marche et le vélo sont générateurs de bénéfices individuels et collectifs en termes de transition écologique et énergétique, d'accès à la mobilité pour tous, de qualité de vie et de qualité de l'air, de santé, d'attractivité des territoires.

Ainsi, dans le cadre du 3^e appel à projets, l'État soutient 194 projets pour une aide totale de 101 millions d'euros. **En Occitanie, 20 territoires sont lauréats⁽¹⁾ pour 28 projets, recevant une aide de 11,4 millions d'euros d'investissement**. Participants à la relance, les travaux seront réalisés sans attendre et la plupart des itinéraires seront disponibles dans le **courant de l'année 2021**.

Pouvoir choisir d'effectuer ses déplacements à vélo suppose de mettre en place les espaces nécessaires et d'en ménager les conditions de sécurité et de développement de l'écosystème sur tout le territoire. L'un des enjeux d'une mobilité inclusive au quotidien est de considérer le vélo comme une véritable solution de mobilité, protégé des voitures et sans gêne pour les piétons qui restent prioritaires en toute situation. La France a encore beaucoup de marge de progression par rapport à ses voisins en matière de part modale du vélo avec à peine 3 % alors qu'il représente, par exemple, 10 % des déplacements en Allemagne et 28 % aux Pays-Bas.

Pour obtenir les conditions de sécurité suffisantes et les continuités des itinéraires, la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 et le Plan « vélo et mobilités actives »⁽²⁾ proposent de faire de la France un pays dans lequel les mobilités actives sont des modes de transport à part entière, en triplant notamment la part modale du vélo pour atteindre 9 % d'ici à 2024.

⁽¹⁾Retrouvez la liste en annexe.

⁽²⁾Présenté en septembre 2018 par le Premier ministre, le Plan « Vélo et mobilités actives » porte une ambition inédite pour faire du vélo un mode de transport à part entière, avec 350 millions d'euros sur sept ans. Le premier appel à projets 2019 « Fonds mobilités actives – Continuités cyclables » a permis de faire émerger de nouvelles solutions pour développer l'usage du vélo dans tous les territoires. L'objectif du ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, est de tripler la part d'utilisation du vélo dans l'ensemble des déplacements du quotidien d'ici 2024, en passant de 3 à 9 %.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués

Occitanie	Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet	Création d'une voie verte en milieu urbain du giratoire du Siala au giratoire de Penchenery à Castres
		Création d'une voie verte reliant des itinéraires cyclables existants sur le Causse - Communes de Castres et de Labruguière
	Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises	Liaison entre Ganges et la Véloroute V85
	Communauté de Communes Sud Roussillon	Aménagement de deux discontinuités linéaires entre deux aménagements cyclables existants et un pôle villageois sur la commune de Corneilla Del Dercol
	Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole	Création d'une piste cyclable entre les communes de Canohès et Pollestres
		Continuité cyclable entre les communes de Le Soler et Perpignan
		Voie verte ES TET de Saint-Feliu-d'Avall à Canet-en-Roussillon
	Conseil Départemental du Gers	Aménagement de la voie verte de l'Armagnac et du GR65 : Communes de Cazeneuve, Bretagne d'Armagnac et Eauze
	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	Création d'une piste cyclable entre Perpignan et Saleilles
	Montpellier Méditerranée Métropole	RM986 – Voie verte entre Saint Gély du Fesc et Montpellier
		RM 5 – Aménagement cyclable entre Cournonsec et Montbazin
Sète Agglopolé Méditerranée	Aménagement d'une voie verte intercommunale le long de la RD2 - Tranche 2 – Secteur de la « Tranchée » entre Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux	
Syndicat Mixte de la Ligne Verte des Cévennes	aménagement de 3 secteurs de discontinuité sur la voie verte des Cévennes	
Syndicat Mixte des Voies Vertes du Lot	Création de deux sections de voie verte structurant les entrées en mobilité active dans l'agglomération cadurcienne (partie Douelle - Mercues)	
	Création de deux sections de voie verte structurant les entrées en mobilité active dans l'agglomération cadurcienne (partie Mercues-Cahors)	

	Toulouse Métropole	Création de deux sections de voie verte structurant les entrées en mobilité active dans l'agglomération cadurcienne (partie Cahors-Arcambal)
		Pistes cyclables Boulevard Henri GAUSSEN
		Piste cyclable Avenue Jean MONNET – Avenue LATECOERE
		Voie verte du Canal de Saint-Martory
	Ville d'Argelès-sur-Mer	Création de piste cyclable Route de la Mer/Avenue du Général de Gaulle
	Ville d'Auterive	Itinéraire cyclable continu entre deux aménagements cyclables existant puis un pôle de la ville d'Auterive (Zone Industrielle Lavigne)
	Ville de Castanet-Tolosan	Sécurisation et réduction de discontinuités cyclables
	Ville de Castres	Voie verte de liaison avec le nouveau collège de Lameilhé à Castres
	Ville de Fenouillet	CRÉATION D'UNE LIAISON CYCLABLE PERMETTANT LE FRANCHISSEMENT SÉCURISÉ DU CANAL LATÉRAL À LA GARONNE ET LA VOIE FERRÉE
	Ville de Montech	Création de pistes cyclables unidirectionnelles Avenue de Montauban à Montech
	Ville de Saint-Affrique	Réalisation d'un aménagement cyclable sécurisé reliant l'avenue Georges Pompidou au centre-ville de Saint-Affrique
	Ville de Saint-Clément-de-Rivière	Création d'une voie verte longeant l'Aqueduc et le boulevard des Sources
Ville de Sorède	Création d'une piste cyclable route de Palau Del Vidre, entre le giratoire des Micocouliers et le carrefour du complexe sportif, de l'aire multimodale et de l'eurovélo8.	